Liberte Politique

Faut-il être un gros laboratoire anglo-saxon pour avoir le droit de soigner le COVID-19 ?

Article rédigé par LSDJ, le 03 décembre 2021

Source [LSDJ] Xenothera est une start-up française créée à Nantes en 2014 et qui, dès 2015, a eut l'idée de se tourner, entre autres, vers les coronavirus, pour le développement d'anticorps polyclonaux. Rappelons que les anticorps de synthèse présents dans de nombreux traitements, y compris ceux que de grands laboratoires américains essaient de mettre en place contre le Covid-19, sont monoclonaux.

Odile Duvaux, présidente et fondatrice de Xenothera, explique la différence par une analogie. Imaginez une montagne avec des milliers de rochers : l'anticorps monoclonal reconnaîtra *un* rocher et celui-ci seulement. Si ce rocher tombe en bas de la montagne et si vous comptez sur lui pour vous indiquer la montagne en question, ce sera raté. La montagne représente ici la fameuse protéine Spike, partie essentielle du coronavirus *SARS-CoV-2*. L'intérêt des anticorps polyclonaux qui correspondent aux anticorps naturellement produits par le système immunitaire, c'est qu'ils sont capables de reconnaître non seulement un rocher, mais des milliers de rochers sur la montagne. Cela est crucial pour un virus qui, comme nous le constatons, a de nombreux variants.

Ainsi, face au nouveau variant Omicron, la start-up française est extrêmement confiante. Avant même d'avoir fait les tests, elle sait déjà que des parties de ce virus seront reconnues par son médicament, le Xav-19, puisque justement, celui-ci contient des milliers de marqueurs, et non pas quelques-uns seulement. La start-up a bénéficié de fonds de l'État français destinés à ce genre de recherches, et suite à une visite d'Emmanuel Macron à Nantes, 30 000 doses de ce médicament ont été pré-commandées avant même les résultats des tests.

Seulement voilà, le lundi 1er décembre, sur Sud Radio, Odile Duvaux a estimé que le « soutien n'était pas toujours aussi intense que ce qu'elle avait espéré » pour une découverte française capable de soulager de nombreux malades au moment crucial de la maladie, c'est-à-dire lorsque les problèmes respiratoires apparaissent (voir son interview à 16'15).

Une enquête montre à quel point cela est un euphémisme. De même que les vaccins ont eu une « autorisations de mise sur le marché temporaire » étant donné l'urgence de la situation, une « autorisation d'accès précoce » au marché existe pour ce type de médicament, surtout en situation d'urgence comme celle que nous vivons, d'autant plus que la sûreté du médicament et l'absence d'effets secondaires ont été démontrés.

Alors qu'est-ce qui bloque? Une grande étude, financée grâce à <u>8 millions de fonds publics</u> a été effectuée au CHU de Nantes. Problème : les résultats ne sont pas officiellement communiqués, alors que l'étude est terminée depuis le mois d'août. Or, sans résultats, pas d'autorisation de mise sur le marché. C'est là que l'affaire devient tout simplement incroyable, car qui dirige cette étude? Le professeur François Raffi, un singulier personnage, et cela à double titre.

D'un côté, c'est d'un téléphone portable mis à la disposition des membres de son service que sont parties les menaces de mort envers le professeur Didier Raoult ; le professeur s'en est excusé (reconnaissant des insultes sans reconnaître les menaces de mort) et a été condamné à une amende de 300 euros pour cela.

D'un autre côté, <u>selon les classements établis par les organismes</u> essayant de mettre un peu de transparence dans toutes ces histoires de conflits d'intérêts (pardon, il faut dire « liens » d'intérêts), Raffi est le médecin français ayant reçu, et de très loin, le plus d'argent des grands laboratoires pharmaceutiques : **plus de 540 000 €** À côté, la très médiatique Karine Lacombe, en 3e position sur la même liste, fait presque figure de pauvre avec ses 212 000 €. Et c'est cet homme qui, sans raison apparente et depuis des mois, bloque la diffusion des résultats (que l'on sait de façon officieuse être positifs) de ce qui est peut-être le premier véritable médicament contre le Covid-19 dans le monde.

Alors que nous sommes aujourd'hui au début d'une nouvelle « vague », plusieurs centaines de personnes pourraient chaque jour être aidées par l'administration du Xav-19. Des vies seraient sauvées, des hôpitaux désengorgés, il y a urgence... 20 000 doses du médicament ont déjà été fabriquées sur les 30 000 commandées, mais il est absolument interdit d'en faire bénéficier le moindre patient, même en état d'urgence, tant que l'on n'a pas obtenu la fameuse « autorisation ».

Bien entendu, le ministère de la Santé pourrait exiger que le CHU débloque les résultats d'une étude financée par des fonds publics mais, très curieusement, il ne le fait pas... Ne pensez-vous pas que ce Xav-19 serait déjà mis en vente dans le monde entier, à plusieurs centaines (voire milliers) de dollars la dose, s'il avait été développé par les laboratoires Merck ou Pfizer qui font des pieds et des mains pour faire valider des médicaments non seulement moins efficaces, mais surtout beaucoup moins « généraux » que celui provenant de cette petite start-up française qui, comme nous l'avons déjà souligné, peut marcher contre tous les variants présents et futurs du Covid-19 ?

Si cette situation se prolonge, pourra-t-on vraiment dire que tous ceux qui dénoncent les collusions réelles ou supposées entre les autorités de la santé, les pouvoirs politiques et les laboratoires pharmaceutiques sont de dangereux complotistes ?

Jean Staune